

Communiqué pour diffusion

**Colloque sur les mines à ciel ouvert le 18 octobre 2014 :
La santé et l'environnement font-ils le poids ?
« Une grande réflexion et des actions s'imposent »**

Québec, 3 octobre 2014 - Alors que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vient de déposer un deuxième rapport en moins d'un an qui s'inquiète des impacts et des dépassements de normes reliés aux mines à ciel ouvert, une coalition de citoyens, de médecins, d'organismes environnementaux et de grands syndicats jugent que le temps est venu de tenir une grande réflexion nationale sur le sujet et annonce la tenue d'un [colloque qui aura lieu le 18 octobre](#) prochain à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue. Au sortir du colloque, la Coalition *Québec meilleure mine* souhaite identifier des pistes d'actions afin que le gouvernement du Québec s'engage à revoir la façon dont on encadre les mines à ciel ouvert au Québec.

BAPE Royal Nickel : il manque des conditions

« Tout comme la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, nous estimons que le rapport du BAPE n'est pas complet et qu'il manque plusieurs conditions essentielles face aux impacts des grandes mines à ciel ouvert. Le BAPE ne se prononce pas clairement sur la taille maximale à imposer à ce type d'exploitation, ni sur la distance séparatrice minimale pour assurer la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement des populations affectées », souligne Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition *Québec meilleure mine*, qui avait émis un [rapport d'analyse](#) sur les enjeux du projet de Royal Nickel en août 2014 ([communiqué](#)).

Des constats inquiétants

Le rapport du BAPE souligne plusieurs constats très inquiétants par rapport au projet de Royal Nickel, notamment des dépassements anticipés de normes règlementaires reliées aux poussières et au bruit; l'insuffisance des études du promoteur concernant les impacts sur les eaux souterraines; l'absence d'étude sur les émissions de gaz toxiques lors des sautages; ainsi que l'insuffisance de plusieurs exigences gouvernementales actuelles en lien avec les mines à ciel ouvert. « Ces constats sont très troublants. À notre avis, il est incohérent que le BAPE ait accepté un tel projet, même du bout des lèvres, alors que les lacunes sont nombreuses et que des dépassements de normes règlementaires sont anticipés. Ça envoie un très mauvais message à l'ensemble de l'industrie et à la population », insiste Daniel Green de la Société pour vaincre la pollution.

Une grande réflexion et des actions s'imposent

Le rapport du BAPE souligne néanmoins qu'une grande réflexion s'impose entre les différents intervenants et le gouvernement du Québec quant aux enjeux que soulève le développement des grandes mines à ciel ouvert. Le BAPE indique notamment que les impacts cumulatifs de ce type d'exploitation doivent être pris en compte dans cette réflexion, de même que la capacité des municipalités d'accueillir ou non ce type de projets, et les moyens mis à la disposition des citoyens et des ministères pour assurer une surveillance adéquate des impacts.

Colloque sur les mines à ciel ouvert le 18 octobre 2014 (www.18octobre2014.org)

Face aux enjeux que suscitent les grandes mines à ciel ouvert en milieux habités ou sensibles, la Coalition *Québec meilleure mine* organise un colloque sur le sujet le 18 octobre prochain à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue. « Que ce soit à Sept-Îles, à Malartic, à Launay-Trécesson, ou à Rouyn-Noranda, les

projets de mines à ciel ouvert continuent de se multiplier alors qu'il y a des problèmes majeurs de santé et d'environnement qui ne sont pas réglés. Il est temps que le gouvernement du Québec se penche sérieusement sur la question et pose des gestes afin de revoir la façon dont on encadre les mines à ciel ouvert au Québec », de conclure Me Nicole Kirouac, avocate et personne-ressource du Comité de vigilance de Malartic. Le projet de Malartic compte actuellement plus de 137 avis d'infraction environnementale et plus de 1200 plaintes reliés aux poussières, au bruit et aux sautages depuis l'autorisation du projet en 2009.

-30-

Pour informations :

- Ugo Lapointe, Coalition pour que le Québec ait meilleure mine, 514-708-0134
- Me Nicole Kirouac, Comité vigilance de Malartic, 819-354-1911
- Daniel Green, Société pour vaincre la pollution, 514-245-4676
- Henri Jacob, Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue, 819-738-5261
- Dr. Isabelle Gingras et Dr. Éric Notebaert, Association canadienne des médecins pour l'environnement, 418-965-6814, 514-978-6262
- Louise Gagnon, Regroupement pour la sauvegarde de la Grande Baie de Sept-Îles, 418-968-1247

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes membres représentant collectivement plus de 250 000 individus, partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : www.quebecmeilleuremine.org

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Artistes pour la Paix ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre du Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*
